

# REGLEMENT DU CONCOURS REGIONAL "CREATION D'ENTREPRISE" Île-de-France 2010

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

### ❶ *Conditions relatives aux candidats*

- a) Être une personne physique ou morale (SA, SARL, ...).
- b) Présenter un projet de création ou de reprise d'une entreprise qu'elle soit en affaire personnelle ou en société, ou **avoir créé une telle entreprise au plus tôt dans le courant des deux années civiles précédentes.**
- c) Présenter des références de compétences techniques et de gestion qu'exige la mise en œuvre du projet.

### ❷ *Conditions relatives aux projets*

- a) **L'entreprise en création ne devra pas être filiale d'une entreprise existante.**
- b) **Le projet devra être visible sur les plans économique et financier.**
- c) **Intérêt du projet** : l'objet de l'entreprise devra présenter un caractère d'originalité ou d'innovation, ou répondre à un besoin d'intérêt général tel que la création d'emplois, l'économie d'énergie, la protection de l'environnement, la lutte antipollution, le commerce extérieur, ...  
Un bon potentiel de développement sera apprécié.

## ③ Dossier de candidature

### Conditions de présentation

Les dossiers de candidatures devront être présentés à l'une des Banques Populaires participantes et régionalement compétentes sur les départements suivants :

Paris	75
Seine et Marne	77
Yvelines	78
Essonne	91
Hauts de Seine	92
Seine Saint Denis	93
Val de Marne	94
Val d'Oise	95

### Composition du dossier

Présenté selon le plan suivant :

- ↪ Le(s) créateur(s),
- ↪ Les aspects économiques,
- ↪ Les moyens,
- ↪ L'étude financière.

***Un dossier type est disponible sur simple demande.***

#### **Le(s) créateur(s)**

Ce chapitre donnera toutes les informations nécessaires permettant au Jury d'apprécier la capacité des hommes qui assument, ou devront assumer les principales fonctions de l'entreprise.

Il sera notamment important de connaître leur formation, leurs expériences, leurs motivations, les éléments de choix de la structure juridique de l'entreprise. Cette partie précisera également la répartition du capital, l'identité des associés et le rôle de ces derniers dans l'entreprise.

#### **Les aspects économiques**

Les informations données à ce chapitre devront permettre d'évaluer l'intérêt et la faisabilité sur le plan économique, au travers des produits et du marché (particularités, créneau, clientèle, concurrence). Il devra aussi faire ressortir la/les méthode(s) de vente employée(s) (marketing direct, prospection, circuit de distribution, ...) en décrivant les moyens humains et financiers mis en œuvre.

## Les moyens

Les informations données ici devront, entre autres, permettre d'évaluer l'intérêt et la faisabilité sur le plan technique, les moyens de production ou de sous-traitance.

## L'étude financière

Elle devra comprendre :

- ↪ Le compte des résultats prévisionnels sur 3 années,
- ↪ Un plan de financement d'entrée et prévisionnel sur 3 ans,
- ↪ L'évaluation du besoin en fonds de roulement,
- ↪ Un plan de trésorerie sur 18 mois.

**Un document de synthèse, qui peut être enrichi des annexes nécessaires à son appréciation, est disponible sur simple demande.**

## ④ Jury

Chaque dossier sera examiné par un Jury composé par les représentants des Banques Populaires fondatrices, assistés de personnalités économiques régionales. Ses décisions seront souveraines et sans appel. Un candidat retenu par le Jury (lauréat) ne pourra pas représenter son dossier pour le concours régional.

## ⑤ Prix

Chaque lauréat pourra bénéficier, dès lors que la création de son entreprise sera effectivement constatée par la Banque Populaire concernée, d'un prêt sans intérêts remboursable à moyen terme (maximum 4 ans) et pouvant aller jusqu'à 15 000 euros domicilié chez l'une des Banques Populaires participantes.

## ⑥ Diplôme

Chaque lauréat se verra remettre un diplôme par la Banque Populaire, attestant de son succès au concours.

Les organisateurs se réservent le droit de faire paraître le nom et l'adresse du lauréat dans la presse, ou tout autre moyen d'information, en particulier à l'occasion d'une réunion organisée pour la remise du diplôme.